



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Compte rendu de la réunion du Comité Exécutif Mardi 28 Novembre 2023 – Paris

Sergio Lopez, président du CCSUD, a introduit la réunion en remerciant les membres pour leur présence mais a regretté et excusé l'absence de la Commission Européenne. Le compte rendu de la précédente réunion a été approuvé à l'unanimité ainsi que l'ordre du jour. Un point d'information sur les actions menées par le secrétariat est ajouté en lieu et place du point prévu pour la Commission Européenne.

Serge Larzabal, en tant que vice-président du Comité National des Pêches (CNP MEM) français a souhaité la bienvenue aux membres du CC SUD dans sa structure, malgré l'absence des élus politiques français retenu à Nantes aux assises de l'économie maritime.

L'absence de la Commission Européenne a été perçue comme un manque de respect envers le CC SUD et plus généralement les conseils consultatifs par les membres. Maria-José Rico (Présidente du GT Pélagique) a indiqué que cette absence retire de la valeur aux travaux du CC. Sergio Lopez a fait part de la rédaction en cours d'un courrier InterCC, visant à améliorer la prise en compte des parties prenantes par la CE.

1. Point d'information

Chloé Pocheau (secrétariat du CC SUD) a présenté les différents courriers rédigés par le secrétariat et par le groupe InterCC ainsi que les différentes prises de contact réalisées (voir présentation en ligne).

En réponse à Serge Larzabal (CNP MEM), Chloé Pocheau a précisé que la thématique proposée à ce stade pour l'atelier interCC lors des Journées Européennes Maritimes serait autour des bénéfices de la consommation de produits de la mer.

2. Validation des projets d'avis

Sergio Lopez, président du CC SUD, a rappelé l'importance de travailler les projets d'avis en amont et pendant les groupes de travail afin d'arriver en Comité Exécutif avec des avis les plus complets et consensuels possibles. Cela est essentiel pour permettre un débat le plus large et transparent possible. Sergio Lopez s'est excusé pour la gestion du groupe de travail Pêches traditionnelles, qu'il a présidé en l'absence de Nicolas Fernandez Munoz au mois d'octobre.

Serge Larzabal, vice-président du CC SUD, a rappelé que les procédures sont clairement établies dans des schémas de décision. Les demandes de report sont validées par les membres des groupes de travail et donc réalisées en toute transparence, ceci permet d'avancer sur les projets malgré l'ajout de modifications mineures. Cette procédure pourra être évaluée dans le cadre de l'examen des performances.





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Nicolas Fernandez Munoz (Président du GT Traditionnelles) a ajouté que les membres doivent rester motivés et concentrés face à la Commission Européenne, il faut prendre le temps de discuter, de travailler autrement.

L'ensemble des membres sont en accord sur le fait que le Comité Exécutif n'est pas le lieu pour ouvrir des débats, uniquement des modifications mineures peuvent être réalisées et répondre aux demandes et décisions des membres.

a. Projet d'avis transition énergétique

Chloé Pocheau a présenté la procédure et les dernières modifications effectuées.

Juan Manuel Trujillo (ETF) a rappelé l'importance de la jauge, pour le confort et la sécurité à bord.

Gérald Hussenot (BlueFish) a souligné l'importance de la mise en place de fonds supplémentaires (pas uniquement le FEAMPA), afin de permettre la transition énergétique sur le terrain.

Puis les discussions se sont portées sur le point 3.3, présentant une position minoritaire des ONG environnementales concernant l'Article 17 de la PCP.

Le secteur français considère que la catégoriser les engins en fonction de leurs bilans énergétiques ne prend pas en compte leurs différentes efficacités. Le secteur français a donc proposé de retirer la mention « comme une réduction de la consommation d'énergie, moins de dommages aux habitats naturels, des équipements de pêche innovants plus sélectifs et de nouvelles technologies de propulsion renouvelables. ». Cette modification permettrait d'approuver selon eux le reste du paragraphe de manière consensuelle.

Cependant les ONG environnementales n'ont pas approuvé cette demande et souhaitent maintenir la position minoritaire en l'état.

Selon Francisco Teijeira (Armadores de Marin) la procédure suivie n'a pas permis le débat, la recherche d'un consensus, ceci ne devrait pas être optionnel, et l'ajout d'un avis minoritaire ne devrait pas être automatique, en particulier lorsqu'il est hors de propos. Les membres du CC SUD doivent en être informés.

L'avis a finalement été validé en l'état par le Comité Exécutif.

b. Projet d'avis sur les TAC 2024.

Chloé Pocheau a présenté la procédure et les dernières modifications effectuées.

Julien Lamothe (ANOP) a demandé l'ajout d'une mention « suivi de l'avis du CIEM » pour la langoustine VIIIab.



David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine) a demandé la suppression en introduction de : « ceci en appliquant cependant des mesures techniques complémentaires et palliatives aux baisses de quota proposées par le CIEM pour les segments de flotte concernés, afin de tout de même récupérer un niveau de biomasse des stocks satisfaisant dans un pas de temps donné et selon les critères de durabilité du CIEM. », justifiant qu'il est trop prématuré de proposer des mesures techniques pour le secteur.

L'avis a été validé sous réserve de ces deux modifications.

c. Mesures techniques

Chloé Pocheau (secrétariat du CC SUD) a présenté la procédure et les dernières modifications effectuées, notamment un ajout tardif de l'OPP 72.

Julien Lamothe (ANOP) a indiqué que cet ajout n'était pas forcément adéquate avec la question sélectionnée, le secrétariat modifiera donc ceci en plaçant cet élément en question 4.1 et non 5.1.

L'avis a été validé sous réserve de cette modification mineure.

d. Projet d'avis sur les EMV

Chloé Pocheau (secrétariat du CC SUD) a présenté la procédure et les dernières modifications

Julien Lamothe (ANOP) et Serge Larzabal (CNPMEM) ont regretté que l'avis minoritaire reste général et n'aborde pas les points techniques, la méthode d'application qui est remise en cause par le secteur.

Ana Matias (SCIAENA) a alors commenté que l'opinion minoritaire est commune à toutes les ONG environnementales et il est donc important de le transmettre à la Commission.

Sergio Lopez en tant que représentant de l'OPP Burela a demandé à ce que le dernier point de l'énumération 1b, retiré sur demande du secteur français soit réintroduit, il est important de faire part selon lui, de l'injustice politique de ce règlement. Ce que le secteur français a approuvé.

Francisco Teijeira (Armadores de Marin) a ajouté que la mise en place de ce règlement manquait de transparence et de précision. La modification des zones chaque année est difficile à suivre pour les professionnels, les critères de sélection doivent être précisés.

L'avis a été validé sous réserve de la modification mineure demandée (ajout du dernier point de la liste 1b)

e. Projet d'avis sur le Plan d'action

Le paragraphe 2b sur les Aires Marines Protégées a fait l'objet d'une grande confusion notamment du fait des différences de gestion entre États Membres. En réponse à Francisco Teijeira (Armadores de Marin) et Nicolas Fernandez Munoz (Président du GT Traditionnelles), Ana Matias (SCIAENA), Javier Lopez (OCEANA) et Raul Garcia (WWF) ont donc précisé que les ONG environnementales n'étaient pas pour l'interdiction du chalutage de fond en tant que tel, mais uniquement dans les AMP visant la protection des fonds benthiques. Cette opinion minoritaire des ONG environnementales ne doit pas, selon eux, être supprimée. Raul Garcia (WWF) a ajouté que divers exemples démontrent les bénéfices apportés par un arrêt du chalutage sur les fonds, notamment dans le canal de Minorque.

L'avis a été validé sous réserve de la précision suivante dans l'avis minoritaire des ONG environnementales : « ... dans les AMP visant la protection des habitats benthiques. ».

3. Examen des performances

Caroline Mangalo, porteuse du projet a fait un premier retour aux membres du Comité Exécutif sur les 10 entretiens réalisés et le questionnaire en ligne (voir diaporama en ligne)

16 réponses au questionnaire ont été reçues, 75% sont des membres élus au Comité Exécutif.

Les membres du Comité exécutif ont souligné cette faible participation malgré les nombreuses relances. Caroline Mangalo, a indiqué prendre en compte ce point dans l'analyse des résultats. Le questionnaire est toujours disponible si des membres souhaitent y répondre maintenant. Au comité exécutif de Mai seront exposées les propositions d'amélioration, pour être discutées conjointement.

Les membres ont échangé sur l'utilité de la création d'un accès privé sur le site internet :

Le secrétariat a indiqué que cela n'était aujourd'hui pas prévu dans la refonte actuelle du site internet et s'inquiétait d'un impact sur la participation : ce système pourrait être une barrière supplémentaire à la consultation des documents. Julien Lamothe (ANOP) a indiqué être en accord avec ce point. Sergio Lopez a quant à lui indiqué que ce système permettrait d'éviter la reprise de projets d'avis non validés par la presse, résultant en des articles erronés, Nicolas Fernandez Munoz (Président du GT de Traditionnelles) est en accord avec ce point . La question d'un accès privé doit donc être plus étudiée.

Benoît Guérin, porteur du projet, a ajouté que selon lui, et de par son expérience, la qualité des avis a augmenté, ceci demande beaucoup de temps de rédaction, il serait peut-être bon de diversifier les activités des CC, proposer des éléments plus concrets.

Julien Lamothe (ANOP) a souligné que la baisse de participation de la Commission Européenne est préoccupante. Mais aussi que les sujets traités et les moyens accordés en CC sont limités,

notamment car la Commission elle-même ne propose pas des études d'impact de ses propositions. Les sujets abordés sont de plus en plus généraux, les propositions de réelles mesures techniques se sont perdues.

Serge Larzabal (CNPMEM) a commenté l'opportunité de la mise en œuvre d'une réelle régionalisation n'est pas donnée au CC, notamment par manque de temps.

4. Programme de travail

Chloé Pocheau a présenté les premiers éléments du programme de travail :

GT VIII&IX	GT Pélagiques & ICCAT	GT Pêches traditionnelles
TAC 2025 – Policy Statement	Thon rouge - suivi	Poulpe
EMV	Germon - suivi	Relève générationnelle
Captures accidentelles de cétacés (GEM)	Patudo - suivi	Plan d'action
Pêche dirigée (GEM)	Chinchard/ Maquereau- PELAC	Changement climatique
Plan de gestion - évaluation	Sardine ibérique	Transition énergétique
Règlement de contrôle	Sardine du Golfe ?	Suivi Mission BlueOcean
	Suivi projet DEFIPEL – Changement climatique et espèces pélagiques	Éoliens en mer – planification maritime

Les membres du Comité Exécutif n'ont à ce stade pas fait d'apports, une consultation en ligne de l'ensemble du CC SUD sera ouverte entre décembre et janvier 2024.

5. Calendrier

Chloé Pocheau a présenté le calendrier des réunions provisoire pour 2024. Les membres se sont interrogés sur la venue tardive des GT d'octobre. Le secrétariat a alors précisé qu'avancer les GT au mois de septembre implique de réaliser le travail préparatoire en Aout, ce qui n'est pas aisé.

Le calendrier définitif sera transmis dans les prochains jours aux membres et à la Commission Européenne.

Sur proposition du président un atelier sur le programme de travail sera organisé le 10 janvier.

6. Vice-présidence « Autres groupes d'intérêts »

Javier Lopez (OCEANA) a annoncé sa décision de quitter la vice-présidence fin 2023. En accord avec les procédures du CC SUD, Javier Lopez organisera une visioconférence pour l'élection de son successeur, dont l'élection sera confirmée lors d'une prochaine réunion du Comité Exécutif. Cette décision sera bénéfique pour le CC SUD selon lui car permettant une rotation des élus.

Sergio Lopez, Serge Larzabal et Jean-Marie Robert, ont exprimé leurs remerciements personnels et collectifs pour le travail réalisé par Javier Lopez sur l'ensemble de ses mandats.

Bilan :

- **Les 5 avis présentés ont été approuvés**
- **Le besoin d'un effort dans le travail de préparation des avis a été demandé et approuvé par l'ensemble du Comité exécutif**
- **Javier Lopez quitte la vice-présidence « autres groupes d'intérêts », un candidat sera sélectionné par les ONG environnementale et présenté à la prochaine réunion du ComEx.**
- **Les premières propositions de l'examen des performances seront présentées en Mai 2024.**



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

